|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| TEMPS CLIMAT EAU | **Organisation météorologique mondiale**  **COMMISSION DES SERVICES ET APPLICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, CLIMATOLOGIQUES, HYDROLOGIQUES, MARITIMES ET ENVIRONNEMENTAUX**  **Troisième session** Bali, Indonésie, 4-9 mars 2024 | **SERCOM-3/Doc. 4.7(2)** |
| Présenté par: Président du SC-MMO  12.I.2024  **VERSION 1** |

**POINT 4 DE L’ORDRE DU JOUR: RÈGLEMENT TECHNIQUE ET AUTRES QUESTIONS TECHNIQUES**

**POINT 4.7 DE L’ORDRE DU JOUR: Services de météorologie maritime et d’océanographie**

# Prévisions et alertes relatives aux aléas côtiers causés par des vagues longues d’origine météorologique, également connues sous le nom de «météo-tsunamis»

|  |
| --- |
| **rÉsumÉ** |
| **Document présenté par:** Président du Comité permanent des services de météorologie marine et d’océanographie (SC-MMO)  **Objectifs stratégiques 2024-2027:** Objectif 1.4 – Accroître la valeur des informations et services météorologiques d’aide à la décision et innover dans ce domaine, Objectif 4.1 – Répondre aux besoins des pays en développement afin qu’ils puissent fournir et utiliser les services essentiels concernant le temps, le climat, l’eau et les domaines environnementaux connexes  **Incidences financières et administratives:** Coûts associés à la production d’une publication de l’OMM  **Principaux responsables de la mise en œuvre:** Experts compétents des organes relevant de la SERCOM  **Calendrier:** 2024-2025  **Mesure attendue:** Adopter le projet de décision SERCOM-3/Doc. 4.7(2) |

**PROJET DE DÉCISION**

## Projet de décision 4.7(2)/1 (SERCOM-3)

**Prévisions et alertes relatives aux aléas côtiers causés par des vagues longues d’origine météorologique, également connues sous le nom de «météo-tsunamis»**

**La Commission des services et applications météorologiques, climatologiques, hydrologiques, maritimes et environnementaux décide:**

1. De constater que:
   1. L’OMM est l’institution spécialisée du système des Nations Unies qui fait autorité pour les relatives au temps, au climat et à l’eau;
   2. Les vagues «semblables à des tsunamis» causées par des phénomènes à longue portée d’origine météorologiques sont définies comme des «météo-tsunamis» dans les milieux universitaires et par la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l’UNESCO;
   3. Le terme «météo-tsunami» n’est pas un terme officiellement reconnu ou utilisé par l’OMM;
   4. L’emploi du terme «météo-tsunami» dans les prévisions et les alertes précoces risque fort d’entraîner une confusion dans l’esprit du public avec les effets imminents et potentiellement catastrophiques des véritables vagues de tsunami;
   5. Le rôle et les responsabilités des Services hydrologiques et météorologiques nationaux (SMHN) en ce qui concerne les alertes en cas d’inondations côtières et de phénomènes maritimes dus aux conditions météorologiques, causés par des phénomènes tels que les vagues «semblables à des tsunamis» d’origine météorologique, également appelées «météo-tsunamis», font implicitement partie de leur responsabilité en matière de prévisions et d’alertes liées aux impacts des risques côtiers;
   6. Certains Membres de l’OMM s’inquiètent du manque de clarté autour des rôles, des responsabilités et de la terminologie associés au terme «météo-tsunami», qui n’est pas reconnu par l’OMM;
2. De prier le Président du Comité permanent des services de météorologie marine et d’océanographie (SC-MMO):
   1. D’étudier comment le *terme* connu ailleurs sous le nom de «météo-tsunami» est employé, de déterminer si l’OMM juge cet emploi acceptable et de rendre compte des résultats de cette étude lors d’une prochaine session de la SERCOM;
   2. De diriger et de coordonner, en offrant des conseils techniques et un encadrement, l’élaboration d’orientations destinées aux SMHN au sujet des risques côtiers causés par des vagues longues d’origine météorologique, considérées comme «semblables à des tsunamis» (parfois appelées ailleurs «météo-tsunamis»), comme cela est indiqué dans l’[annexe](#_Annexe_du_projet) du présent projet de décision;
   3. De consulter d’autres organismes compétents, le cas échéant, y compris la COI de l’UNESCO;
3. De prier le Secrétariat de l’OMM d’apporter son concours à l’élaboration de telles orientations, en consultation avec le président du SC-MMO;
4. De prier en outre le président du SC-MMO, qui la représente au sein du Conseil collaboratif mixte OMM-COI, de soulever la question de l’emploi du terme «météo-tsunami» et de ses implications, afin de s’assurer que les organismes de l’ONU s’accordent sur un vocabulaire commun.

Voir l’[annexe](#Annexe_decision) de la présente décision et le document [SERCOM-3/INF. 4.7(2)](https://meetings.wmo.int/SERCOM-2/InformationDocuments/Forms/AllItems.aspx) pour de plus amples renseignements.

\_\_\_\_\_\_\_

Justification de la décision:

1. Au titre de l’[article 2, alinéa d)](https://library.wmo.int/idviewer/53948/14), de la Convention de l’OMM ([*Recueil des documents fondamentaux N° 1*](https://library.wmo.int/records/item/48992-basic-documents-no-1-convention-general-regulations-staff-regulations-financial-regulations-and-agreements?offset=2) (OMM-N° 15)), l’un des buts de l’Organisation est d’«[e]ncourager les applications de la **météorologie** à l’aviation, à la navigation maritime, aux problèmes de l’eau, à l’agriculture et à d’autres activités humaines»;
2. [Résolution 24 (Cg-XVI)](https://library.wmo.int/idviewer/56207/266), au titre de laquelle le Congrès a exhorté les Membres concernés à s’employer à «[a]ppuyer une action coordonnée pour développer et améliorer la capacité de prévision et la prestation de services en vue de réduire les risques côtiers, notamment lors de phénomènes extrêmes (**tels que les ondes de tempête et les vagues exceptionnellement hautes et/ou longues**)»,
3. [Résolution 1 (SERCOM-1)](https://library.wmo.int/idviewer/55382/14) – Création de comités permanents et de groupes d’étude relevant de la Commission des services et applications se rapportant au temps, au climat, à l’eau et à l’environnement (Commission des services),
4. [Résolution 2 (Cg-19)](https://library.wmo.int/idviewer/68194/24) – Plan stratégique de l’OMM pour la période 2024-2027:
   1. Approbation du Plan stratégique de l’OMM pour la période 2024-2027 ([But 1: Objectif 1.4](https://library.wmo.int/idviewer/68579/21) – Accroître la valeur des informations et services météorologiques d’aide à la décision et innover dans ce domaine),
   2. Notre mission: «[L]es États Membres et territoires Membres de l’Organisation possèdent et exploitent l’infrastructure scientifique requise pour offrir des services sur le **temps**, le climat, l’eau et l’environnement, par le biais principalement de leur Service météorologique et hydrologique»,
5. [Résolution 42 (Cg-19)](https://library.wmo.int/idviewer/67177/490) – Commissions techniques et organes additionnels de l’OMM pour la dix-neuvième période financière, par laquelle le Congrès a décidé que le mandat révisé de la SERCOM entrerait en vigueur immédiatement et que les commissions techniques concernées examineraient et réviseraient régulièrement le Règlement technique de l’OMM,
6. [*Guide de l’analyse et de la prévision des vagues*](https://library.wmo.int/records/item/31871-guide-to-wave-analysis-and-forecasting) (OMM-N° 702)
7. [*Guide to Storm Surge Forecasting*](https://library.wmo.int/records/item/28432-guide-to-storm-surge-forecasting) (WMO-No. 1076)
8. [*Manuel de l’assistance météorologique aux activités maritimes, Volume I – Aspects mondiaux*](https://library.wmo.int/records/item/41585-manual-on-marine-meteorological-services-volume-i-global-aspects?offset=5) (OMM-N° 558)
9. [*Guide de l’assistance météorologique aux activités maritimes*](https://library.wmo.int/records/item/35920-guide-to-marine-meteorological-services?offset=2) (OMM-N° 471)
10. [*Lignes directrices pour la mise en œuvre d’un système d’alerte précoce pour la prévision des inondations côtières*](https://library.wmo.int/records/item/58169-guidelines-on-implementation-of-a-coastal-inundation-forecasting-early-warning-system) (OMM-N° 1293)
11. [*Compendium of WMO Competency Frameworks*](https://library.wmo.int/records/item/56877-compendium-of-wmo-competency-frameworks) (WMO-No. 1209) – ([2.5 Marine Weather Forecasters](https://library.wmo.int/idviewer/56877/77))
12. [*Vocabulaire météorologique international*](https://library.wmo.int/records/item/35809-international-meteorological-vocabulary) (OMM-N° 182)
13. L’OMM fait partie du Groupe de travail sur les systèmes d’alerte aux tsunamis et autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation (TOWS-WG) de la COI de l’UNESCO
14. À sa [première réunion](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000160831?posInSet=1&queryId=f40ca451-0acb-4e9b-bcaa-46c2cd2f271f), le TOWS-WG a décidé qu’une première activité pourrait consister à définir un vocabulaire/glossaire commun sur les systèmes d’alerte (exploités par l’OMM et la COI de l’UNESCO)
15. [Définition UNTERM de «météo-tsunami](https://conferences.unite.un.org/unterm/display/record/unesco/na/b19a0101-4a5a-43c3-92b7-46715836fa55)», telle que présentée par l’UNESCO.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

## Annexe du projet de décision 4.7(2)/1 (SERCOM-3)

**Proposition de principes à inclure dans le projet d’orientations à l’intention des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (à affiner au cours du processus d’élaboration des orientations)**

* Introduction et considérations générales
* Vue d’ensemble des perturbations ondulatoires longues causées par des perturbations atmosphériques (généralement liées aux conditions météorologiques), y compris:
  + Définition
  + Aspects physiques et caractéristiques
  + Impacts et dégâts côtiers
  + Dimensions locales, régionales et mondiales
  + Échelles de temps – Perturbations ondulatoires à longue portée causées par les conditions météorologiques (prévisions jusqu’à plusieurs jours à l’avance)
* Rôle des SMHN dans les systèmes de prévision et d’alertes précoces relatifs aux perturbations ondulatoires longues causées par le forçage météorologique
  + Déclaration d’impact
  + Aperçu des procédures opérationnelles
  + Sensibilisation et éducation du public
* Contributions et rôle des centres d’alerte aux tsunamis en matière de prévision des perturbations ondulatoires longues causées par le forçage météorologique.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_